## TABLE.

Marvence. 185

n des d'An-187 Droits 191

révo-: Et Ifles, 952

ge les Ta-ement

e des es de emi\_

197

pour wës, ce & 199 17 107 mg-

209 en-Ca-

1688.	٠
Arrest du Conseil du 13. Ianvier 1688. qui régle le	15
Droits d'Entrées des Savons étrangers, entrans dan	15
la Province de Luxembourg.	
Arrest du Conseil du 3, Février 1688, qui régle le paye	
ment des Droits d'Entrées sur les Cires blanches de	:5
	13
Arrest du Conseil du 9. Mars 1688, qui révoque les En	
trepôts & Transits.	
Arrest du Conseil du 16. Mars 1688, qui régle les Droit	
de Sorties pour toutes sortes de Laines passant par le	
Provinces y spécifiées. 21	
Arrest du Conseil du 4. May 1688, qui régle les Droi	15
d'Entrées sur les Boures d'Angleterre & d'Irlande. 21	
Arrest du Conscil du 4. Mai 1688, qui régle les Droi	ts
d'Entrées du Fer ouvré & non ouvré, venant des Pro	-
vinces réputées étrangeres, & de la domination de S	
Majesté. 21	
Arrest du Conseil du 29. Mai 1688. qui augmente i	-
Droits d'Entrées sur toutes sortes de Verres des Pa	, y <b>5</b>
Etrangers. 22	
Arrest du Conseil du 15. Juin 1688. qui régle les Droi	15
d'Entréts des Bas de toutes sortes, soit qu'ils entren	36
par Lyon ou autrement, avec la décharge des Droits	1
mentionne7. 22	
Arrest du Conseil du 29. fuin 1688, pour la levée de	
Droits d'Entrées sur les Chairs salées de toutes sortes	
venant des Pays Etrangers. 22	-
Arrest du Conseil du 14. Août 1688, pour la levée d	
Droits à l'entrée, sur les Chapeaux de C : stor venan	
d'Angleterre, & autres Pays Etrangers. 22.	
Arreft du Confeil du 14. Août 1688, qui régle les Drois	
d'Entrées de chacun cent pesant de Bouteilles doubles &	30
Simples. 22	-
Acrest du Conseil du 7. Septembre 1688. qui régle le	
Droits d'Entrées sur les Cuirs tanez venans des Pay	s
Etrangers. 22	
Arreft du Confeil du 12. Octobre 1688, qui décharge l	
Pafel du crû de Languedoc, des Droits des Cinq groffe	
Fermes, Oc. Et continue les Droits de Sorties de ladit	
TELLINES I CLIC EN CONTINUE ACT THE CALL NO COLLEGE THEIR	9